
Editorial : Les figures indécises : le cas des travailleurs sociaux

Mejed HAMZAoui
Président de l'Institut des Sciences du Travail
Université Libre de Bruxelles

Inscrit dans les stratégies de développement de l'Etat social, le travail social de l'après-
Seconde Guerre mondiale a participé à la stratégie de réduction des inégalités
sociales. Son objectif est de traiter la marginalité, l'inadaptation, le déficit d'intégration,
le handicap par rapport au travail. Autrement dit, il «s'attaquait à la face d'ombre de la
société salariale en trajectoire ascendante, avec l'ambition de réduire l'écart entre ceux
qui y participaient pleinement et ceux qui ne pouvaient s'y inscrire parce qu'affectés
d'une déficience»¹.

On peut établir un parallèle entre la promotion d'assurer le minimum d'aide,
d'accompagnement et de protection contre les aléas de l'existence et la
professionnalisation du travail social. Cette professionnalisation va progressivement
définir le cadre théorique et méthodologique des nouvelles formes d'intervention des
travailleurs sociaux. Ce cadre qui se rattache particulièrement à trois instances,
qualifiées d'aide sociale, d'éducation spécialisée et d'animation, s'est appuyé
chronologiquement sur un modèle d'abord médico-social, puis psycho-éducatif et enfin
sociologique.

Aujourd'hui, le travail social est conduit, sous l'effet de la «mondialisation de
l'économie», de la crise de l'emploi et de l'ébranlement de la société salariale, à
repenser et à redéfinir son champ d'intervention, de formation et de «cohésion
sociale».

Des débats, des recherches empiriques, des mesures politiques et des pratiques
sociales dévoilent progressivement un travail social en gestation doté d'un «nouvel
appareillage notionnel» et d'une «nouvelles technologie d'intervention sociale». Ce
social en gestation constitue un analyseur intéressant de la mise en œuvre du
processus de recomposition de la formation et de la professionnalisation des métiers

¹ R. CASTEL, «Du travail social à la gestion sociale du non travail», Esprit, Paris, mars-avril 1998, p.33.

du social².

C'est ainsi une «nouvelle culture professionnelle» du travail social qui s'esquisse, légitimée par une idéologie «techniciste» qui peut se conjuguer aux analyses organisationnelles et managériales et au contexte de la rationalisation du coût et de l'efficacité des politiques sociales «classiques», qualifiées rapidement de «passives».

Comme on le devine, le travail social s'est progressivement «éloigné» des modèles théoriques, cités plus haut, et des analyses critiques (voir la littérature du travail social et de la sociologie critique des années 70), pour entrer dans une «nouvelle» exigence de rationalité de type managérial. Cette nouvelle rationalité des modes d'action est présentée comme un instrument de régulation publique pour développer des interventions efficaces, souples, partenariales et de proximité. Dans ce cadre référentiel, les travailleurs sociaux se sont mis en quête de nouveaux outils méthodologiques, de nouvelles formations, de nouvelles compétences, voire même d'une reconversion dans «l'ingénierie sociale/nouveaux métiers».

Ce déplacement référentiel s'accompagne d'une «polyvalence» des tâches qui amène à dire que nous avons besoin des formations et des nouveaux profils des professionnels du social actif, différents des «anciens» profils des professions «canoniques» ou «historiques» (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, travailleurs médico-sociaux...). Ces derniers sont dotés d'un cadre référentiel de formation sanctionnée par un diplôme protégé³, de méthodes d'intervention spécifiques qui définissent le savoir-faire d'un métier, d'un champ social institutionnalisé et des organisations professionnelles⁴. Ces professions sociales «canoniques», regroupées derrière le vocable unifiant de «travailleurs sociaux», désignent moins un groupe professionnel aux contours imprécis qu' «une figure⁵ indéçise et insaisissable d'un nouvel acteur ayant acquis droit de cité sur la scène sociale»⁶.

Les emplois créés dans les nouveaux dispositifs se caractérisent par une multiplicité d'appellations professionnelles qui font appel à des savoirs théoriques, des pratiques

² Cf. M. HAMZAOUI, «Les formes contemporaines de l'univers professionnel du social», Revue Pensée Plurielle, Ed. de boeck, n°18/2008/2.

³ Il s'agit en effet des professions réglementées (sauf pour la profession d'animateur), car l'accès en est interdit à toute personne n'en possédant pas le titre (c'est le cas de la Belgique).

⁴ On peut caractériser les professions sociales dites professions intermédiaires (J. Ion, J-P. Tricart, 1985) par la dualité entre une professionnalisation partiellement comparable au modèle des professions libérales et la dépendance, en tant que professions salariées, envers les institutions étatiques ou privées.

⁵

⁶ J. ION, J-P. TRICART, «Une entité professionnelle problématique : les travailleurs sociaux», Sociologie du travail, n°2, 1985, p. 153.

professionnelles et des modes d'intervention diversifiés, relevant de la politique d'activation et d'insertion, de l'aménagement urbain, de la gestion, de développement local, de la lutte contre l'insécurité urbaine, etc. Vus de l'extérieur, chaque tâche, chaque fonction, chaque dispositif, chaque méthode et spécialité semble donner lieu à un titre ad hoc et naissance à un «nouveau métier».

Aussi, de nouvelles dénominations professionnelles comme «médiateur» social, scolaire ou communal, «chef de projet», «coordinateur», «éducateur de rue», «agent d'insertion», «ingénieur social», «agent de prévention», etc., sont-elles venues s'adjoindre à la liste déjà longue des appellations antérieures (assistant social, éducateur, animateur, infirmière sociale ou agent de santé communautaire...).

On retrouve dans cette diversité des intitulés (médiateurs, chef de projet,...) une difficulté connue dans les travaux sur la qualification. La réalité pratique des tâches effectuées ne suffit pas à définir une catégorie professionnelle, il faut lui adjoindre sa définition sociale, c'est-à-dire saisir la dynamique des représentations qui construisent les limites et permettent aux sujets de se situer eux-mêmes et de situer les autres⁷.

L'inventaire des formations emplois, des fonctions ou tâches qui les rassemblent ou les divisent reste donc à faire dans le cadre des professions sociales. Dans ce numéro de la revue **Travail, Emploi, Formation**, on ne peut que proposer quelques facettes de la mutation de l'univers professionnel et de formation du social constitué déjà dès l'origine sous l'angle d'hétérogénéité.

Abordant la question de nouvelles configurations des métiers du social, six communications ont été retenues par la Revue TEF partenaire du deuxième Congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale⁸.

◆ À partir d'une enquête menée auprès de directeurs de service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en France, **Elisabeth Dugué et Guillaume Malochet** nous proposent une analyse sur le rôle de la formation dans la constitution d'une identité professionnelle stable face aux bouleversements politiques concernant la justice des mineurs.

Dans cette communication, les auteurs centrent le propos sur deux questions distinctes. Il s'agira d'une part d'analyser la manière dont la formation se fait ou non le relais des injonctions politiques de l'institution. Ils montrent comment les dispositifs et les acteurs de la formation, à la PJJ, sont pris entre une culture professionnelle

⁷ Cf. M. STROOBANTS, «Travail et compétences : récapitulation critique des approches des savoirs au travail», Formation/Emploi, n° 33, Paris, janvier-mars 1991.

⁸ Ce Congrès s'est tenu début juillet 2007 à Namur (Belgique) du 3 au 7 juillet 2007. Le thème principal est «Quelles formations aux métiers du social pour quel travail social ?», www.congrès2007.org

valorisant la dimension éducative et des directives institutionnelles allant en sens inverse. Ils mettent en évidence le mode de structuration spécifique de la formation à la PJJ : la recherche y a toujours été pensée en étroite articulation avec la formation et les pratiques professionnelles de terrain ont longtemps irrigué la formation par un va-et-vient permettant l'innovation. Ces éléments ont contribué à la constitution d'une professionnalité éducative forte, à mi-chemin entre la théorie et la pratique. Ils expliquent comment ce fonctionnement est aujourd'hui mis à mal par les options politiques et gestionnaires de l'administration.

Les deux auteurs montrent d'autre part la prégnance d'une logique individualisante dans les dispositifs de formation. À travers l'étude des référentiels qui s'élaborent depuis peu, on voit pointer un mode de structuration de la profession qui sape les fondements collectifs sur lesquels elle s'était établie. Les directeurs de service de la PJJ se trouvent finalement dans une position ambiguë, alimentée à la fois par le discours de la formation et les commandes institutionnelles, d'une part, et la confrontation quotidienne avec les équipes éducatives, d'autre part.

◆ L'article de **Berta Granja** repose sur une recherche menée dans différents champs de pratique, au Portugal, au Canada et au Brésil, avec comme objectif d'appréhender le savoir professionnel des assistants de service social et leur rôle dans la construction et l'affirmation identitaires de leur profession. Pour l'auteure, la construction identitaire individuelle et collective nécessite une interaction permanente entre la théorie, la réalité sociale et la pratique professionnelle. Ses analyses portent sur les éléments constitutifs, la tension permanente, les pratiques réflexives, l'environnement formatif, cognitif et relationnel dans le processus de construction de l'identité professionnelle des assistants sociaux.

◆ Partant d'une recherche exploratoire, **Bernard Vallerie** s'interroge sur la façon dont les étudiants diplômés éducateurs spécialisés utilisent les savoirs acquis en formation. Il étudie ce qu'il en est des savoirs théoriques enseignés et des savoirs d'action acquis en stage ou à partir de la réalisation d'un travail. Le but est de chercher à vérifier que les enseignements magistraux ne constituent pas une mosaïque et que la formation en alternance procure une opportunité d'assimilation de ces enseignements alors mobilisables dans l'action. Pour ce faire, l'auteur étudie les savoirs en jeu dans l'utilisation d'un type d'outil par des éducateurs spécialisés exerçant en maison d'enfants à caractère social : la conduite de projet.

◆ Comment former des professionnels d'aide médico-psychologique (AMP) dans un contexte concurrentiel ? La contribution de **Valérie Lansiaux** se propose, à partir d'une réflexion menée sur la formation des AMP en France, d'apporter des éléments de réponse à cette question par une mise en relief des concepts d'identité, de sentiment d'appartenance et d'estime de Soi dans la formation professionnelle des travailleurs sociaux.

L'auteure veut mettre en évidence l'importance d'intégrer ces concepts dans le parcours de formation. Quotidiennement tiraillé entre un impératif d'actes à réaliser et

d'objectifs à atteindre, le métier d'AMP se trouve trop souvent encore à se «bricoler» une professionnalité au milieu des contradictions émanant de leur(s) hiérarchies éducatives et/ou soignantes. La nouvelle réforme de formation (le décret du 2 mars 2006) risque, selon l'auteur, d'accentuer et d'étendre l'ambivalence déjà existante.

◆ Comment appréhender l'évolution des métiers du social afin de porter un regard compréhensif sur les transformations dans le secteur de l'aide aux personnes ? Quels impacts ces diverses évolutions ont-elles eu sur les structures formatrices ? Comment une certaine reconnaissance des métiers de l'aide aux personnes a-t-elle pu émerger ? Et quelle(s) reconnaissance(s) ? Quels impacts les changements de société ont-ils eu sur l'évolution de la profession ? Comment les politiques sociales ont-elles également induit certains changements ?

Voici quelques questions posées par **Marc Nolmans** sur «l'évolution, dispersion et complexification des métiers du social». La porte d'entrée choisie par l'auteur est la remise en perspective de l'évolution de la profession d'éducateur en Belgique francophone à travers les différents changements survenus depuis la moitié du siècle passé. Cette perspective historique permet, également, une meilleure compréhension de l'évolution de tout le champ de l'aide aux personnes.

◆ Enfin, la communication de **David Charrasse, Brigitte Cheval et Elisabeth Dugué** s'attache à analyser deux points.

En retraçant l'historique de la construction des diplômes de premier cycle, les auteurs montrent comment leur élaboration a confronté les deux établissements français⁹ à deux sortes de questions : d'une part il a fallu positionner les diplômes par rapport aux transformations en cours dans le monde du travail social (articulation entre diplôme du travail social, diplôme de l'insertion et nouveaux emplois émergents, tels que les emplois de médiation ou les postes liés aux reconfigurations organisationnelles dans les services sociaux, associations ou sociétés mutuelles) ; d'autre part il a fallu également définir les postes auxquels correspondaient les niveaux de sortie en tenant compte des diplômes «canoniques» du travail social mais aussi du mouvement en cours dans les Universités (le passage au LMD entraîne en effet une sortie au niveau Bac + 3 , ce qui oblige à rechercher une nouvelles articulation avec les modes d'organisation et les systèmes de classification professionnels).

⁹ Le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et l'ETSUP (Ecole supérieure de travail social).